

# Plan de requalification Constat d'échec Unanime

Le CTM du 13 décembre 2021 a validé la suppression du plan de requalification pour l'avancement 2022.

C'est d'une voix plutôt unanime que les représentants ont souhaité mettre un terme à cette mascarade.

En effet, refaire la genèse de ce qui devait être un outil pour pallier aux distorsions d'emploi est en fait devenu un instrument où la cohérence

n'était pas forcément à l'ordre du jour tant sur les difficultés liées à l'organisation que dans les critères d'évaluations.

Concernant les droits à l'avancement de C en B pour les corps administratifs, le fait de ne pas passer par un plan de requalification, affranchit le ministère de l'examen pro en maintenant quasiment le même nombre de postes ouverts par le biais de la promotion au choix.

	Total promotions		Choix		Exam prof	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Guichet unique	126	129	51	46	75	83
Alternative	122	124	122	124	0	0

Pour la CGT, comme en 2019, faire passer une épreuve à des agents déjà en distorsion d'emploi pour régulariser une situation subie et non choisie, révèle une nouvelle fois le niveau de perversité de Bercy. Faisant ainsi fi de toute forme de prise en compte de l'humain et ne traitant de ces questions que sous le prisme du budget.

Pire encore, certains lauréats de l'examen pro en non distorsion d'emploi ont dû se trouver un poste de catégorie B, leur établissement ne souhaitant pas ouvrir de poste de ce niveau !

Nous nous heurtons une fois de plus à l'indigence en matière d'innovation RH de notre ministère, qui recrute des contractuels à tour de bras au lieu de créer des parcours de carrière aux agents titulaires les moins bien payés.

La CGT demande qu'un examen pro hors plan de requalification puisse exister pour accéder à la catégorie B sans que la distorsion d'emploi soit la norme !

Montreuil, le 14 décembre 2021